

Image not found or type unknown



Fuites non traitées dans logement locatif meublé

Par **MEREL Justine**, le **30/01/2017** à **22:04**

Bonjour,

Nous sommes 2 locataires désespérées en location depuis 6 mois. Nous avons signalé un certain nombre de problèmes entre l'état des lieux et 1 mois après dont 2 fuites d'eau, et la présence de termites. Nous avons reçu en lettre AR que le bail ne serait pas renouvellement pour reloger un membre de la famille du propriétaire.

Depuis 6 mois, aucun travaux n'a été réalisé. Et nous payons toujours notre loyer élevé et les traces de moisi et les fuites toujours en place.

Quels sont nos recours, quelles procédures pouvons nous mettre en place ?

Merci de vos précieux retours.